

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

23 juillet 2020

L'AMF rend publique la transmission au Parquet national financier de deux dossiers d'enquête révélant une pratique de « bouilloire »

Ces dernières années, l'Autorité des marchés financiers a mis en garde le public contre cette pratique frauduleuse visant à inciter des investisseurs à saisir rapidement des opportunités d'investissement sur la base d'argumentaires sans rapport avec la valeur réelle des sociétés cotées concernées. Elle invite les investisseurs à rester vigilants.

La technique de la bouilloire (ou *boiler room*) est une pratique dans laquelle une pseudo société de courtage ou de gestion approche des investisseurs – souvent par téléphone – et leur fait miroiter un formidable potentiel de hausse d'une action qu'il faut saisir rapidement. Les achats ainsi suscités font monter le cours et servent l'argumentaire de l'entité qui suscite d'autres achats, entretenant de fait une pression acheteuse sur ce titre. Outre le fait que cette entité ne dispose d'aucune autorisation ou agrément pour proposer ces titres à la vente, elle omet de préciser à ses interlocuteurs qu'elle détient des quantités souvent importantes de ces actions ou qu'elle agit pour le compte d'un client qui souhaite en vendre. Grâce à des tactiques agressives de vente et des promesses de rendements élevés, son objectif est d'inciter les particuliers à investir dans cet actif pour faire monter le cours de bourse et pouvoir elle-même revendre à de meilleures conditions financières le grand nombre d'actions détenues. Dès que cette activité de vente cesse, le cours du titre baisse brutalement.

En juin 2018 et en septembre 2019, l'AMF avait indiqué disposer d'indices la conduisant à suspecter que des recommandations d'achats de ce type étaient émises concernant des actions cotées sur Euronext Access. Certains agissements étant susceptibles de constituer des infractions pénales (escroquerie et blanchiment notamment), le régulateur vient de transmettre au Parquet national financier deux dossiers d'enquêtes portant plus spécifiquement sur les valeurs Orclass et Arthur Maurv

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser

En matière d'épargne, l'AMF rappelle qu'aucun discours commercial ne doit faire oublier qu'il n'existe pas de rendement élevé sans risque élevé. Il est important de vérifier que l'intermédiaire financier qui propose ou conseille des investissements est bien enregistré ou autorisé dans la juridiction dans laquelle la société prétend exercer. Un accroissement significatif du nombre de particuliers investissant en bourse ayant été observé depuis le début de la crise sanitaire, l'AMF encourage les investisseurs à la plus grande vigilance face à ce type de fraude.

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site : <https://www.amf-france.org> URL = [https://www.amf-france.org]

CONTACT PRESSE

Direction de la
communication

+33 (0)1 53 45 60 28

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

21 juillet 2020

L'AMF met en garde le public concernant l'offre au public de jetons de la société Cash Flash



ACTUALITÉ

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

02 juillet 2020

L'AMF participe à la task-force nationale anti-arnaques



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

30 juin 2020

L'AMF met en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs qui proposent d'investir dans des biens divers sans y être autorisés



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF.

Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser